

# Compte rendu CONSEIL D'ÉCOLE N°2

Mardi 26 mars 2024 de 17h30 à 19h30

## ODJ

- Organisation des rythmes scolaires
- Périscolaire
- Fermeture de classe et dérogation
- Présentation du nouveau projet d'école
- Bilan action Lucie Llong
- Échecs à René Cassin
- Bilan d'étape « 2024 année olympique »
- Point sur les demandes de travaux
- Kermesse
- Point divers : Argent de la kermesse – fumée de la chaudière – point sur les sacs des bilingues – point sur l'accueil des élèves à 7h30 (M Blackowski)

Présentation du conseil d'école :

Excusés : Mme Chouita (Atsem) – M Alexandre Humbert - Mmes Piat - Berling (PE) – Virginie Leiber – Martine Ettlin 5périscolaire) –

Présents : Mmes Butscha – Gehin – Hermann – Durringer – Lidy-Brunner – Dumas – Kister – Steible – Heimlich – Kosmala – Ortwein – Ledeur - Lehmann – M Saccoccio (PE) – Mes Bendali et Schreck (ATSEM) – Mmes Fevre – Klem – Deveaux – Vasner – Laffont – Barthel – M Blackowski (parents élus FCPE) – Mme Menudier et M Neumann (mairie de Lutterbach) – M Ruetsch (Directeur)

Désignation du secrétaire de séance : M Jérôme Blackowski (FCPE)

Organisation des rythmes scolaires :

1. La dernière délibération date de 2021
2. La validation des horaires pour une durée de trois ans arrive donc à échéance à la fin de la présente année scolaire.
3. Un changement de rythme (4 jours / 4,5 jours) ou des ajustements d'horaires sont-ils souhaités ?

Obligations :

- 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur 8 ou 9 demi-journées, incluant le mercredi matin (si 9 demi-journées),
- 5h30 maximum par journée et 3h30 maximum par demi-journée de classe,
- 1h30 minimum de pause méridienne.

**Étape 1 : Réunion du conseil d'école**

L'organisation du temps scolaire est mise à l'ordre du jour du conseil d'école du second trimestre, en présence de l'élu ou de son représentant. Une fois votée, la délibération du conseil d'école sera transmise à l'inspecteur de circonscription (IEN), qui vérifie les propositions (horaires d'entrée et de sortie, pause méridienne, répartition des heures d'enseignement, activités périscolaires...).

**Étape 2 : Délibération du conseil municipal – entre mi-février et au plus tard début juin**

La demande d'organisation du temps scolaire à mettre en place dans les écoles doit être formulée après avis favorable de la majorité des conseils d'école concernés.

**Étape 3 : Gestion des demandes par la DSDEN du Haut-Rhin – entre début mars et au plus tard début juin**

Le pôle actions pédagogiques se chargera de vérifier le respect du cadre légal et de transmettre aux collectivités les courriers de validation des horaires.

Résultat du vote : Le conseil d'école reconduit, à l'unanimité, l'organisation du temps scolaire qui est en place actuellement (4 journées de classe de 6h).

Périscolaire : Rien à l'ordre du jour.

M le maire précise que le déménagement reste prévu durant les congés scolaires d'été. Les travaux seront terminés dans les temps prévus.

Fermeture de classe et dérogation

Lors de la CAPD du mois de février et compte tenu des effectifs remontés

EFFECTIFS MONOLINGUE			
CLASSE	2023/2024	2024/2025	
CP	31	15+12+2	<b>29</b>
CE1	41	31+3/4 + 35	<b>35</b>
CE2	47	41+1	<b>42</b>
CM1	48	47	<b>47</b>
CM2	50	48+1	<b>49</b>
<b>Total Monolingue</b>	<b>217</b>		<b>202</b>
<b>Moyenne 9 classes :</b> <b>22.4</b>		<b>Moyenne 7 classes :</b> <b>25.2</b>	

**M le maire assouplit les règles de dérogation.**

## Présentation du nouveau projet d'école :

### Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

Objectif 1 : Développer la cohérence pédagogique dans l'école.

Objectif 2 : Harmoniser la manière d'évaluer les élèves

Objectif 3 : Mettre en place des parcours éducatifs cohérents.

### Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

Objectif 1 : développer un climat de classes et d'école favorable aux apprentissages.

Objectif 2 : développer l'estime de soi.

Objectif 3 : Communiquer de façon apaisée.

### Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

Objectif 1 : Faire vivre le site internet de l'école.

Objectif 2 : Inclure les parents dans la vie de l'école.

### Domaine 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Objectif 1 : Pérenniser les partenariats avec des intervenants pédagogiques.

Objectif 2 : Développer le partenariat avec la bibliothèque municipale.

## Bilan action Lucie Llong :

Voici le lien pour aller sur la page du site de l'école

<https://ec-rene-cassin-lutterbach.site.ac-strasbourg.fr/un-projet-artistique-et-un-projet-sportif-puissance-10/>

Ce projet a concerné 10 classes et 250 élèves. 4 fresques de 5m de long ont été réalisées par les élèves sous la houlette pédagogique de Mme Llong. L'artiste, les enseignants et les élèves ont appris plein de choses et sont sortis ravis de cette expérience.

Les fresques seront accrochées dans les halls A et B de l'école (avec l'aide du service technique de la commune). Nous prévoyons un vernissage sous la forme d'une visite d'un musée éphémère où seront exposés tous les travaux réalisés en amont de la réalisation des fresques.

### Échecs à René Cassin :

Mercredi 27 mars, l'école Cassin accueille une manche du championnat d'Alsace dans le gymnase (60 participants). **L'école René Cassin s'était classée 3<sup>ème</sup> du dernier championnat du Haut-Rhin** (pour une première participation) et se classera **4<sup>ème</sup> du championnat d'Alsace**. Un grand bravo à eux et à leurs encadrants.

Les trois meilleures écoles Haut-Rhinoises ont rencontré les trois meilleures Bas-Rhinoises.

Résultats :

1. Brossolette
2. Jeanne d'Arc (club Philidor en réalité)
3. Hindisheim (67)
- 4. Lutterbach**
5. Gresswiller (67)
6. Haguenau (67)

### Bilan d'étape « 2024 année olympique » :

- Projet maternelle du 08 au 12 avril (couplé avec le projet « bien manger – bien bouger » : un évènement par jour (ouverture + compétitions + fermeture par un grand repas préparé et pris en commun)
- Le repas est financé par l'école (pris sur les bénéfices de la kermesse).
- Cérémonie d'ouverture le vendredi 05 avril (passage de la flamme olympique de classe en classe – Flash mob dans la cour de l'école – chants olympiques par la chorale de l'école...)
- Sortie au club de volley féminin de Mulhouse **VMA** (assister à l'entraînement + échanges avec les sportives et leur entraîneur, visite guidée du palais des sports pour 2 classes) + une invitation pour le match du samedi soir
- Rencontres avec des sportifs : Jérôme Clementz, champion du monde de VTT descente – Nicolas Lang (en visio) Équipe de France de basket – Équipe championne du monde de Teqball qui viendra faire une démonstration....
- Épreuves scolaires (math et français) proposées sous la forme d'olympiade avec un classement au niveau de l'école (course aux nombres – marathon de l'orthographe...)
- Rencontres sportives par cycle
- Les résultats sont visibles sur le site Internet de l'école à cette adresse :  
<https://ec-rene-cassin-lutterbach.site.ac-strasbourg.fr/en-cours/les-jeux-olympiques-a-lecole-cassin/>

### Point sur les demandes de travaux :

- La douche en maternelle
- La rigole pour l'évacuation des eaux devant le portail côté gymnase  
Ces travaux ont bien été réalisés par le service technique.
- Cimaises d'accrochage (à venir, pour l'accrochage des fresques)

### Kermesse :

- Des lots ont déjà été trouvés mais il faut continuer.
- Choix de la boucherie pour le barbecue : Pro Inter
- Peut-être un changement de produits (frites et Granita)
- Achat de gobelets réutilisables
- Étudier la mise en place du tri lors de la manifestation
- Lancement d'un appel aux bénévoles auprès des parents

### Points divers

- Argent de la kermesse :  
Bénéfices de la kermesse : **2480,40€**  
Dépenses des bénéfices de la kermesse :(projet Lucie Llong : 2439€ – projet maternelle : 300€  
Matériel de sport : 732€) soit un total de : **3472€**
  
- Fumée de la chaudière :  
C'est dû à un souci de maintenance de la chaudière (suite à un incendie de cheminée). Elle a été entièrement révisée, nettoyée et mise aux normes.  
Le contrôle de toxicité est négatif.
  
- Point sur les sacs des bilingues :  
Mise en place de bacs pour passer d'une classe à l'autre. Veillez à n'apporter que les affaires de la journée (soit français, soit allemand).
  
- Point sur l'accueil des élèves à 7h30 (M Blackowski) :  
Ni la M2A ni la mairie ne veulent prendre en charge le projet. Une recherche de solution se poursuit.

**Fin du conseil d'école vers 19h30**